

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 1^{er} juillet 2026 adressée individuellement à chaque conseiller pour la séance du 7 juillet 2026.

Ordre du Jour

- Domaine public – Cession d'une portion de chemin rural au Bois du Loup
- Enfance Jeunesse – Tarifs 2026-2027
- Enfance Jeunesse – Modification des règlements intérieurs des activités
- Marché public – Avenant au marché de travaux de restauration de l'église
- Finances – Subvention à l'Ogec Le Prieuré pour l'accompagnement « trajet cantine »
- Décisions du maire prises par délégation
- Compte rendu des commissions communales et intercommunales
- Questions diverses

Le Maire,
Michel CESBRON

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept du mois de juillet deux mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CESBRON Michel, Maire.

Etaient présents : M. CESBRON Michel, Maire, Mme BIENVENU-BAREAU Béatrice, Mme CHABROUILLAUD Annie, M. LEGENDRE Anthony, Adjoint(e)s, M. CHOQUET Amand, Mme KERONCUFF Maryline, Mme RODOT Béatrice, M. GUICHARD Paul, M. BOURCIER Luc, Mme SUIRE Stéphanie, Mme HERAULT Sandrine, M. QUILEZ François, Mme GARREAU Noémie, M. PITON Julien, Mme DELAHAYE Claire, M. GUEMAS Manuel.

Absents excusés : Mme PAULT Sylvie qui donne pouvoir à Mme CHABROUILLAUD Annie, M. PIQUET Jean-Pierre qui donne pouvoir à M. GUICHARD Paul, M. PERON Erwan qui donne pouvoir à M. CESBRON Michel

Secrétaire de séance : Mme DELAHAYE Claire

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 juin est adopté à l'unanimité.

DOMAINE PUBLIC – CESSION D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL AU BOIS DU LOUP

M. le Maire informe que, lors de sa séance du 4 novembre 2025, le Conseil Municipal avait donné un avis favorable sur le principe de cession d'une portion du chemin rural au lieu-dit Bois du Loup, formant une entrée en impasse dans la propriété du demandeur, et à ce titre non utilisé par le public.

L'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale a été rendu le 16/04/2026, indiquant une valeur de 0.35 € HT/m² pour ce délaissé de voirie classé en zone N. Le géomètre a réalisé le bornage pour une surface de 750 m² désormais cadastrée ZB149.

Projet de délibération

Il est proposé au Conseil Municipal de vendre à Monsieur CROS la parcelle ZB149 d'une surface de 750 m² pour un montant de 262.50 € net vendeur, les frais de bornage et d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur, et d'autoriser M. le maire à signer l'acte de vente qui sera passé en l'étude de Me BOULET, notaire à Mûrs-Erigné

DCM2026-54_Cession d'une portion du chemin rural au Bois du Loup

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord sur la cession.

ENFANCE JEUNESSE – TARIFS 2026-2027
--

Suite aux observations de la CAF sur les excédents des budgets accueil périscolaires (*), le service enfance jeunesse a dû revoir la grille tarifaire des services afin de réduire les excédents (environ 13000 € en 2025), au risque de perdre la participation financière de la CAF sur le Plan Mercredi.

(*) les accueils périscolaires sont les accueils organisés durant la semaine scolaire : garderie périscolaire et accueil du mercredi

Les accueils extrascolaires sont les accueils organisés pendant les vacances : accueils de loisirs (ou ALSH)

Le service a donc retravaillé une proposition tarifaire sur les bases suivantes :

- Ajustement du montant des tranches de quotient familial en fonction du nombre de familles concernées
- Reconduction des tarifs de la garderie périscolaire
- Diminution des tarifs de l'accueil du mercredi et suppression du droit d'inscription
- Reconduction des tarifs des accueils de loisirs des sites Denée/Mozé
- Reconduction des tarifs de la restauration scolaire

La commission Enfance Jeunesse a donné un avis favorable sur la proposition tarifaire 2026-2027.

Projet de délibération

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les nouveaux tarifs 2026-2027 applicables du 1er septembre 2026 jusqu'au 31 août 2027.

DCM2026-55_Tarifs enfance Jeunesse 2026-2027

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord sur les tarifs proposés.

ENFANCE JEUNESSE – MODIFICATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DES ACTIVITES
--

Les règlements intérieurs des accueils périscolaires et extrascolaires ont fait l'objet des modifications suivantes (indiquées en jaune sur les document joints)

- Ajout d'une mention sur l'acquisition préalable de la propreté pour les jeunes enfants
- Ajout d'une précision sur les conditions d'ouverture du Spot jeunes, à la demande de la CAF

Un règlement intérieur a été mis en place afin de fixer les modalités de fonctionnement des chantiers jeunes.

La commission Enfance Jeunesse a donné un avis favorable sur les modifications présentées.

Projet de délibération

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les nouveaux règlements intérieurs proposés.

DCM2026-56_Règlements intérieurs Enfance Jeunesse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord sur les propositions de modification des règlement intérieurs.

MARCHE PUBLIC – AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Monsieur le maire rappelle qu'un marché de travaux d'un montant de 58 511.50 € a été passé avec l'entreprise SARL BATI PIERRE RENOVATION pour la restauration de l'église. La restauration des piliers nécessitant plus de pierres que prévu, l'entreprise présente un devis supplémentaire d'un montant de 6230.00 € HT.

La réglementation en matière de marchés publics prévoit qu'un avenant d'un montant compris entre 5 % et 15% du marché HT initial doit être pris par décision du conseil municipal.

Projet de délibération

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter l'avenant présenté par la SARL BATI PIERRE RENOVATION et d'autoriser le maire à signer le devis correspondant.

DCM2026-57_ Avenant travaux de restauration église

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, donne son accord sur l'avenant présenté.

FINANCES - SUBVENTION A L'OGEC LE PRIEURÉ POUR L'ACCOMPAGNEMENT « TRAJET CANTINE »

Comme chaque année, la commune doit procéder au remboursement du temps passé par une salariée de l'OGEC pour l'accompagnement du retour des enfants, du restaurant scolaire vers l'école.

La mise à disposition s'élève à la somme de 560.89 € pour l'année scolaire 2025-2026.

Projet de délibération

Il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une subvention d'un montant de 560.89 € à l'OGEC du Prieuré.

DCM2026-58_ Subvention accompagnement cantine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, donne son accord sur l'octroi d'une subvention à l'OGEC du Prieuré.

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

- Décision n° 2026-13 du 15.06.2026 : Virement de crédits n°1 d'un montant de 300 €
- Décision n° 2026-07 du 27.05.2026 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AB 154 située(s) « 6 allée des Nénuphars »
- Décision n° 2026-08 du 02.06.2026 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC 27 située(s) « 13 rue Saint Samson »
- Décision n° 2026-09 du 02.06.2026 : Concession familiale n° 35 accordée pour une durée de 30 ans
- Décision n° 2026-10 du 02.06.2026 : Concession familiale n° 78 accordée pour une durée de 15 ans
- Décision n° 2026-11 du 02.06.2026 : Concession n° 53 accordée pour une durée de 15 ans
- Décision n° 2026-12 du 11.06.2026 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AA 113 et 128 située(s) « 7 rue de la Croix Blanche »

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Compte rendu des commissions et réunions diverses

- Enfance jeunesse : le maire et l'adjointe ont distribué des diplômes de fin d'école primaire aux élèves de CM2 des deux écoles – les accueils de loisirs ont commencé – un travail est en cours sur le renouvellement du PEDT (plan Educatif Du Territoire) sur 3 ans
- Voirie : compétence communautaire – la commune n'est pas toujours informée des travaux entrepris - travail en cours sur les travaux à réaliser et à arbitrer en fonction du budget
- Environnement : inventaire des chemins ruraux terminés et restitués lors de la réunion publique – réflexion sur quoi prioriser maintenant – nouvelle réunion à l'automne sur les projets espaces verts
- Bâtiments : projet réfection salle de sports – réflexion à engager à la rentrée
- Communication : retour des enquêtes sur le festival arts d'hiver : 41 réponses pour 950 enquêtes distribuées dont 11 favorables au maintien du festival et 30 favorables à un programme culturel réparti sur l'année – réflexion sur une révision du format du Petit Mozéen, sur l'application Intra Muros – animation culturelle 2026 : organisation d'une fan zone pour la finale de la coupe du monde à l'étang des Ganaudières
- Conseil Municipal des Jeunes : relance en 2027
- CCLLA
 - Débat sur le transfert de compétence PLU – Désignation d'un conseiller municipal : Jean-Pierre PIQUET, adjoint à l'urbanisme, est désigné pour participer au groupe de travail de la Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA)
 - Invitations séminaire élus : les conseillers municipaux sont invités à s'inscrire à l'une des 3 dates proposées par la CCLLA

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les membres de la CCID désignés par le Directeur Départementale des Finances Publiques
- Planning des mariages

Fait à Mozé sur Louet le 9 juillet 2026
Le Maire
Michel CESBRON
Signé